

CAMPAGNE

TPE

**DÉTAILLANT
HABILLEMENT**

Fédération
Commerce
Services

la cgt

**Pour mes droits,
pour mon salaire
et mes conditions de travail**

du 25 novembre au 9 décembre 2024





**POURQUOI
ADHÉRER**

**À LA
CGT ?**

Vous travaillez dans le commerce, l'hôtellerie/ restauration ou dans une entreprise de services d'une des 49 branches professionnelles couvertes par notre Fédération ?

ÉLECTIONS TPE

Votre choix compte : Votez CGT !

Salarié-e-s détaillant habillement que vous soyez salarié-e d'une grande enseigne, d'une petite, ou même d'une franchise vous avez tous les mêmes droits : **le premier est celui de vous syndiquer.**

Vous travaillez au sein d'une entreprise comptant moins de 11 salariés du secteur privé comme les salons de coiffure, l'esthétique, la restauration rapide, la chaussure, etc... Pendant la période allant du 25 novembre au 9 décembre 2024, vous êtes convié-e à participer aux élections professionnelles pour choisir l'organisation qui vous représentera. Ces élections auront un impact significatif, car elles détermineront la représentativité des syndicats à différents niveaux, que ce soit nationale-ment, au sein des branches d'activité ou localement.

Les résultats de ce scrutin influenceront également la composition des instances telles que les conseils prud'hommes et les commissions régionales, qui traitent des questions essentielles liées au travail, telles que l'emploi, la formation, les conditions de travail, et bien d'autres encore. Bien que ces élections puissent sembler éloignées de vos préoccupations quotidiennes, elles revêtent une importance capitale pour l'évolution de vos droits et garanties collectives.

Dans ce contexte, la CGT se présente comme un allié de choix, prête à vous soutenir dans les moments difficiles que vous traversez. Forte de sa position en tant que première organisation syndicale des salariés des très petites entreprises lors des scrutins précédents, la CGT reste à l'écoute de vos besoins et aspirations. En votant pour la CGT, vous contribuez à renforcer votre voix collective, et ensemble, nous pouvons œuvrer pour un monde plus juste, solidaire et respectueux de l'environnement.

1 LA BRANCHE

La branche regroupe près de 4000 boutiques indépendantes de lingerie, robes de mariée, rideaux pour la maison, chapeaux, mercerie, et ganterie.

Il s'agit essentiellement de TPE et, en moyenne, les boutiques comptent 2 salariés, employant un peu plus de 63 000 personnes.

Elle compte 77 % de femmes, avec 79 % des contrats en CDI et 24 % des emplois à temps partiel. C'est une branche jeune, car 33 % des salariés ont moins de 30 ans et 64 % des salariés ont moins de 4 ans d'ancienneté.

Les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine comptent le plus grand nombre d'établissements.

L'Île-de-France regroupe 18 % des établissements de la branche, qui sont situés essentiellement en centre-ville (70 %).

2 LA CGT DANS LA BRANCHE

La CGT a contribué, dans le cadre d'un avenant relatif au régime de prévoyance collectif, à améliorer ce régime. Il prévoit une reconstitution du salaire de référence pour le calcul des prestations en cas d'activité partielle sans surcoût, ainsi que la possibilité pour les salariés de maintenir les garanties décès en cas de suspension du contrat de travail non rémunéré.

La CGT a participé et contribué fortement aux actions de prévention et d'aides sociales dans le cadre des fonds de solidarité des régimes de prévoyance et de frais de santé en vigueur, par des aides financières et des services.

Par exemple : aide à l'achat d'un abonnement ou d'un équipement sportif, prise en charge des restes à charge importants pour les frais de soins et de santé en cas d'aléas de la vie, prise en charge de la part salariale de la cotisation mutuelle des apprentis et prise en charge de la part de cotisation prévoyance pour les apprentis et les salariés en contrat de professionnalisation.

Outils :

Des outils pour les salariés aidants, comme des heures de garde d'enfants et de soutien scolaire, sont également prévus.

Un site dédié à ces actions :

<https://www.habillementprevention.fr>



Connais-tu tes droits ?



Salarié·e·s détaillant habillement

Ensemble, revendiquons :

- * Un salaire minimum à 2000 euros dès l'embauche
- * La reconnaissance et la valorisation des qualifications
- * Un 13^{ème} mois pour tous
- * La reconnaissance de la pénibilité
- * Des embauches à temps plein

La CGT a considérablement fait avancer les textes conventionnels qui encadrent vos métiers.

Voter la CGT c'est la garantie d'un syndicalisme engagé autour de militants qui ne ménagent pas leurs efforts pour régler les problèmes quotidiens et rassembler sur les grandes causes.



www.respecgt.fr
www.commerce.cgt.fr

[CGT Commerce et services](#) [@CGT_Commerce](#) [@cgt_commerce](#) [@cgt_commerce_et_services](#)

Adhérez à la CGT !



Formulaire d'adhésion

Vous aussi, engagez-vous dans la bataille pour préserver nos acquis et obtenir de nouvelles conquêtes sociales !

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Tél :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : @

Situation professionnelle : Actif·ve Retraitée·e Privé·e d'emploi

Catégorie : Ouvrier·ère Employé·e Technicien·ne Agent·e de maîtrise Ingénieur·e Cadre

Autre :

Entreprise :

Adresse : Code postal : Ville :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à
Fédération CGT Commerce, Distribution et Services – Case 425 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
fd.commerce.services@cgt.fr - 01 55 82 76 79